

De: Rompré, Christiane <Rompre.Christiane@hydro.qc.ca>
Envoyé: 30 janvier 2018 14:46
À: Gagné, Hubert
Cc: Drolet, Mathieu
Objet: Poste des Patriotes, deuxième série de questions : précisions à la question 5

Bonjour M. Gagné,

Nous venons de constater qu'une erreur s'est glissée dans le document qu'Hydro-Québec vous a fourni hier en réponse à la deuxième série de questions que vous nous avez envoyée le 26 janvier dernier. A la question 5, la réponse que nous vous avons fournie fait état des rapports de suivi qu'Hydro-Québec acheminera, le cas échéant, au MDDELCC si des plaintes concernant les nuisances sonores provenant de la ligne ou du poste étaient acheminées à Hydro-Québec pendant les travaux ou pendant l'exploitation.

Nous vous avons fourni une réponse faisant état de rapports de suivi des plaintes portant sur le poste. Pour inclure la ligne, la réponse devrait plutôt se lire ainsi :

Réponse : Hydro-Québec fournira au ministère tous les rapports de suivi qui seront effectués pour s'assurer de la conformité du projet pendant la phase exploitation, tel que souligné au chapitre 9.2 de l'étude d'impact ou pour répondre à des plaintes. Toutefois, certaines informations sensibles (nom du plaignant notamment) pourraient devoir être caviardées, ce qui n'empêcherait pas le dépôt du rapport au MDDELCC.

Nous sommes désolés de cette erreur, et veuillez tenir compte de la présente réponse à la question 5, en lieu et place de celle qui vous a été fournie précédemment.

Bonne fin de journée.

Christiane Rompré,
Chargée de projet Environnement, Hydro-Québec
Téléphone: 514-840-3000, poste 4601